

LA BÊTE DU GÉVAUDAN

« Qu'elle a fait périr de monde,
« La Bête (l'â) du Gévaudan! »
(Complainte de 1765.)

En retraçant ici la biographie de cet animal, j'aurais désiré pouvoir parler en même temps des différents loups qui, par leurs dévastations et leurs brigandages, ont acquis une célébrité et dont le souvenir est resté dans les annales des pays témoins de leurs déprédations. Je me bornerai seulement à citer le nom du fameux Courtaud, dont il est fait mention dans le journal de Paris, écrit sous Charles VI et Charles VII. « En ce temps-là, dit la chronique, spécialement tant comme le roi fut à Paris, les loups étaient si enragés de manger chair d'hommes, de femmes et d'enfants, que, en la semaine dernière de septembre (1437) estranglèrent et mangèrent quatorze personnes que grands, que petits, entre Montmartre et la porte Saint-Antoine, dans les vignes et marais. Et s'ils trouvoient un troupeau de bestes, ils assailloient le berger et laissoient les bestes. » Quelques pages plus loin on trouve l'histoire de Courtaud, loup monstrueux, ainsi surnommé parce qu'il manquait de queue. Il était l'épouvante de tout le monde, et le mot « gardez-vous de Courtaud! » était la première recommandation qu'on faisait à celui qui sortait de Paris. « On en parloit, dit le journal de 1437, comme on fait du larron du bois ou d'ung cruel capitaine. » Courtaud reçut enfin le châtement de ses crimes, et son corps, promené dans Paris, rassura les habi-

tants timorés, et fut pour tous comme un objet de curiosité et d'étonnement.

Je passe maintenant du règne de Charles VII à celui de Louis XV, époque où eurent lieu les événements que nous allons raconter. L'histoire de la *bête du Gévaudan*, quoique déjà bien connue, m'a semblé devoir paraître ici sous un nouveau jour, grâce à la découverte d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, qui nous a transmis sur le monstre des détails curieux que je crois être tout à fait ignorés encore. Cet animal, qui était tout simplement un loup énorme, et non une hyène échappée d'une ménagerie de la foire de Beaucaire, comme on l'a cru si longtemps, soit à cause de l'époque de son apparition qui coïncidait avec celle des préparatifs de cette foire, soit par sa cruauté ordinairement insolite à ce degré chez les loups, en France surtout, cet animal désola pendant quinze mois environ toute la contrée du Gévaudan. Bordé au nord par l'Auvergne, à l'ouest par le Rouergue, au sud par les Cévennes et à l'est par le Vivarais, le Gévaudan, maintenant le département de la Lozère, est un pays montagneux, habité seulement par des bergers qui vivent toute l'année au milieu de leurs troupeaux. Des vallées aux gras pâturages, des bois épais, des montagnes ardues, donnent à cette contrée un aspect sauvage et imposant à la fois. Les troupeaux nombreux qu'on y élève attirent naturellement beaucoup de loups, et de nos jours encore, malgré les chasses des louvetiers, ces carnassiers y sont vus en grand nombre hiver comme été.

Ce fut dans le bois de Mercoire, au mois de juin 1764, que cette bête farouche commença ses brigandages. Deux enfants de la petite ville de Langogne furent ses premières victimes. Pendant l'espace de quatre mois, elle dévora, soit en ce lieu, soit dans les provinces voisines, un grand nombre de personnes, et ensuite elle se fixa du côté de Saint-Alban, où elle continua ses ravages. La terreur et la désolation étaient répandues partout. Déjà plusieurs chasses avaient été faites inutilement pour détruire la bête féroce; elle avait, pour ainsi dire, bravé la poursuite d'un détachement de dragons et de douze cents paysans. Ces circonstances achevèrent de faire croire aux habitants du Gévaudan que l'animal était invulnérable, car certaines gens assuraient l'avoir tirée à brûle-pourpoint et ne l'avoir pas blessée : les balles avaient glissé sur sa peau.

Cependant tous les jours on comptait de nouvelles victimes; le

monstre étendait ses courses dans le Rouergue et l'Auvergne. Les syndics de Mende et de Viviers firent publier au mois de novembre qu'il serait accordé une récompense de deux cents livres à celui qui délivrerait le Gévaudan de ce cruel animal. Les états du Languedoc joignirent leurs promesses à celle-là; et la somme de deux mille livres fut encore votée pour la même objet. L'abattement était général; les bergers ne voulaient plus conduire les troupeaux dans les champs; les paysans ne sortaient plus qu'en troupes et armés; les foires et les marchés étaient presque déserts; la frayeur des commerçants interceptait leurs relations avec cette partie de la France. Enfin, le 7 février 1765, l'évêque de Mende produisit un mandament pour ordonner des prières publiques, et le saint Sacrement fut exposé dans la cathédrale ainsi que dans les autres églises de la ville et des environs comme au temps des calamités les plus grandes.

Le lendemain du même jour, la bête féroce attaqua cinq petits garçons du village de Villaret, paroisse de Chanaillies : les trois plus âgés avaient environ onze ans, les deux autres n'en avaient que huit; avec eux se trouvaient deux petites filles à peu près du même âge. Ces enfants gardaient du bétail en haut d'une montagne; ils s'étaient armés chacun d'un bâton au bout duquel ils avaient attaché une lame de fer pointue de la longueur de quatre doigts. La bête féroce vint les surprendre, et ils ne s'en aperçurent que lorsqu'il leur fut impossible de l'éviter. Ils se rassemblèrent aussitôt et se mirent en défense. La bête tourna autour d'eux trois ou quatre fois, et enfin s'élança sur un des plus petits garçons. Les trois plus grands fondirent à l'instant sur elle et la piquèrent à diverses reprises sans pouvoir lui percer la peau. Cependant, à force de la tourmenter, ils parvinrent à lui faire lâcher prise; elle se retira à deux pas, après avoir arraché une partie de la joue droite du petit garçon dont elle s'était saisie, et elle se mit à manger devant eux ce lambeau de chair. Bientôt après elle revint attaquer ces enfants avec une nouvelle fureur; elle saisit par le bras le plus petit de tous et l'emporta dans sa gueule. L'un d'eux, épouvanté, proposa aux autres de s'enfuir pendant qu'elle dévorerait celui qu'elle venait de prendre, mais le plus âgé, nommé Portefaix, qui était toujours à la tête des autres, leur cria qu'il fallait délivrer leur camarade ou périr avec lui. Ils se mirent donc à poursuivre la bête, et la poussèrent dans un marais situé à cinquante pas et où le terrain était si mou, qu'elle y en-

fonçait jusqu'au ventre, ce qui retarda sa course et donna à ces enfants le temps de la joindre. Comme ils s'étaient aperçus qu'ils ne pouvaient pas lui percer la peau avec leurs espèces de piques, ils cherchèrent à la blesser à la tête et surtout aux yeux. Ils lui portèrent effectivement plusieurs coups dans la gueule qu'elle avait continuellement ouverte, mais ils ne purent pas rencontrer ses yeux. Pendant ce combat, elle tenait toujours le petit garçon sous sa patte, mais elle n'eut pas le temps de le mordre, occupée qu'elle était à esquiver les coups qu'on lui portait. Enfin ces enfants la harcelèrent avec tant de constance et d'intrépidité, qu'ils lui firent lâcher prise une seconde fois, et le petit garçon qu'elle avait emporté n'eut d'autre mal qu'une blessure au bras par lequel elle l'avait saisi, et une légère égratignure au visage. Des hommes accoururent à leur secours, et le monstre prit la fuite.

Tous les journaux de l'époque parlèrent de cette action courageuse. Deux poètes célébrèrent ce combat chacun par un poème en plusieurs chants, et le roi récompensa dignement ces enfants valeureux.

Dès ce moment toute la France s'entretint de la bête du Gévaudan, et Louis XV, touché des alarmes de ses sujets dans cette province, promit une récompense de six mille livres outre celle de deux mille quatre cents qu'on devait donner à celui qui tuerait le monstre. On résolut enfin de se lever en masse contre lui, et, le 7 mars 1765, soixante-treize paroisses du Gévaudan et trente du Rouergue et de l'Auvergne, formant un corps de vingt mille chasseurs environ, conduits par les subdélégués, les consuls et les notables habitants, se mirent en route pour attaquer l'animal. Il fut découvert et lancé dans la paroisse des Prunières. Le curé de ce village le pourchassa avec une vigueur incroyable, suivi de dix de ses paroissiens, et traversa la rivière de Truière, qui était glacée et débordait gonflée par les neiges et les pluies; il poursuivit la bête pendant quatre heures jusqu'à la commune de Molzieu, et vers midi parvint à lui tirer un coup de fusil qui la blessa : elle tomba sur le moment, mais, en se relevant aussitôt, elle disparut au milieu des bois, et l'on ne put la découvrir.

Une autre chasse générale, aussi nombreuse que celle-là, fut faite le 10 du même mois; mais, comme elle n'eut pas plus de succès, le gouvernement envoya dans l'Auvergne le marquis d'Enneval, gentilhomme normand, le plus célèbre loupvetier de France, et qui dans son pays avait détruit mille loups.

Ce fut à cette même époque que se réunirent une multitude de chasseurs de la Provence, du Languedoc, du Vivarais, du Comtat et du Dauphiné, qui furent attirés dans le Gévaudan, tant par l'appât de la récompense promise que par l'espoir d'acquiescer une sorte de gloire en exterminant le monstre.

La nouvelle d'un attentat commis encore par la bête féroce vint alors accroître la rage de tous ceux qui se liguèrent contre elle. Ce fait, comme celui de Portofaix, mérite encore de trouver sa place ici.

Le 14 du même mois de mars 1765, une femme du Rouget, âgée de vingt-sept ans, et nommée Jeanne Chaston, épouse de Pierre Jouvo, étant à midi vers la porte de son jardin avec trois de ses enfants, fut attaquée brusquement par la bête du Gévaudan, qui se jeta sur l'aîné de ses fils, âgé de dix ans, lequel tenait entre ses bras le plus jeune, encore à la mamelle. La mère, épouvantée, alla au secours de ses deux enfants et les retira tour à tour de la gueule de cet animal, qui, lorsqu'on lui en arrachait un, saisissait l'autre : c'était surtout le plus jeune qu'elle attaquait avec le plus d'acharnement. Dans ce combat, qui dura quelques minutes, cette femme courageuse reçut, ainsi que ses deux enfants, plusieurs coups de tête du monstre irrité, qui déchira et mit en lambeaux tous leurs vêtements. Enfin, voyant qu'on lui enlevait ces deux proies, la bête féroce alla se jeter avec fureur sur le troisième enfant, âgé d'environ six ans, qu'elle n'avait pas encore attaqué, et engloutit sa tête dans sa gueule. La mère accourut pour le défendre : après avoir fait des efforts inutiles pour arrêter cet animal, elle monta à califourchon sur son dos, mais elle ne put y tenir longtemps. Pour dernière ressource, elle saisit le monstre dans une partie sensible ; quand enfin, lassée de tant d'efforts, elle tomba sans force et tout à fait sans connaissance, abandonnant son enfant à la merci de son cruel ennemi. Dans ce moment, un pâtre, apercevant l'animal qui emportait l'enfant, accourut armé seulement d'un bâton au bout duquel il avait attaché une lame de couteau : il porta quelques coups à la bête, mais sans pouvoir lui faire aucun mal ; elle sauta par-dessus une haie et un tertre de huit pieds de hauteur, tenant toujours l'enfant dans sa gueule. Le berger avait avec lui un mâtin de la plus haute taille, qui courut après la bête, la joignit à trente pas de là et donna dessus, ce qu'aucun chien n'avait encore osé faire. Contrainte à un nouveau combat, la bête eusignit une défaite,

elle laissa tomber l'enfant de sa gueule, et, se retournant vers le chien, elle l'enleva d'un coup de tête qui le fit tomber à vingt pas de là; après quoi elle prit la fuite. La mère infortunée revint alors de son évanouissement, et eut la douleur de ne plus trouver qu'un cadavre : son fils était mort.

L'ardeur de tous les chasseurs accourus pour faire la guerre au monstre diminua pourtant bientôt, après plusieurs battues, pour ainsi dire, infructueuses. Le Gévaudan ne devait pas être encore délivré de son cruel ennemi. Les blessures nombreuses qu'il avait reçues avaient fait concevoir l'espérance qu'il en pourrait mourir. Cet espoir ne fut point réalisé, et le parti qu'on prit d'empoisonner le cadavre de ses victimes dans la pensée qu'il reviendrait à sa proie, n'eut pas plus de résultat que tous les moyens employés jusqu'alors.

La situation des campagnes était désespérée : après plus de cinquante chasses de dix, vingt, trente, quarante et même cent paroisses, qui toutes avaient échoué, malgré le zèle et l'expérience des chasseurs, la fin des malheurs de ce pays semblait plus éloignée que jamais.

Ces nouvelles, arrivées à Paris, excitèrent la sollicitude du roi, qui fit partir le 8 juin le sieur Anthoine, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de ses chasses et son porte-archevise, avec un détachement choisi parmi les gardes-chasses de ses capitaineries de Saint-Germain et de Versailles, qu'il fit suivre de tous les chiens de la louveterie. Les ducs d'Orléans et de Penthièvre et le prince de Condé s'empressèrent de seconder les vues du roi en joignant l'élite de leurs équipages à ceux de Sa Majesté.

Un mois après, le 7 août 1765, cette nouvelle troupe de chasseurs arriva dans le Gévaudan. Le sieur Anthoine prit alors les plus habiles dispositions; il fit recommencer les chasses et les battues avec un concert qui faisait espérer que le monstre ne tarderait pas à tomber sous leurs coups. Cependant, malgré toutes ces mesures, il échappa à leur poursuite pendant un mois, durant lequel il attaqua encore et fit périr des enfants et des femmes. On tua, pendant cet intervalle, différents loups qui avaient contribué aux ravages que la crédulité publique mettait sur le compte d'un seul.

Enfin, celui qui avait causé tant d'alarmes, fait verser tant de pleurs, touchait aussi au terme de ses meurtres. Le sieur Anthoine en débarrassa le Gévaudan le 20 septembre 1765.

Voici une lettre écrite par M. de Balaivilliers, intendant d'Auvergne, à Sa Majesté le roi Louis XV, laquelle raconte la mort de la bête avec tous les détails qu'on peut désirer.

« SIRE,

« Nous sommes d'une joie inexprimable : M. Anthoine, porte-arquebuse de Votre Majesté, a tué la bête du Gévaudan. Averti que cet animal faisait des ravages dans les bois de l'abbaye royale de Chazes, il envoya des valets de limiers et les chiens de la lou-veterie de Votre Majesté pour la détourner.

« On fit dire à M. Anthoine que la bête était dans les bois de Pommière, et sur-le-champ cet officier partit du château de Besset, près de Labesseyre, où il se trouvait, et, arrivé sur les lieux, il commanda une battue dans les réserves. Les gardes de Votre Majesté et quarante tireurs de Langeac fouillèrent le bois, et M. Anthoine se plaça dans un détroit. Tout d'un coup il vit venir à lui, dans un sentier, le grand loup, qui lui présentait le côté droit et tournait la tête pour le regarder; sur-le-champ il lui tira par derrière un coup de tromblon qui était chargé de cinq dës de poudre, de trente-cinq pastes à loup et d'une balle de calibre; ce coup jeta par terre cette bête furieuse, lui creva l'œil, et les pastes la frappèrent au côté droit et à l'épaule. Le sieur Anthoine fut renversé par la force du recul de son tromblon. Cependant la bête se releva, courut sur lui en tournant, et M. Anthoine, qui n'avait pas eu le temps de recharger son arme, appela du secours. Un nommé Rainhard, garde de M^{re} le duc d'Orléans, arriva à temps; il tira sa carabine sur cette bête et la frappa par derrière. Elle fit alors vingt pas dans la plaine et tomba morte.

« On a reconnu que c'était un loup : il avait trente-deux pouces de hauteur après sa mort, cinq pieds sept pouces et demi de longueur et trois pieds de circonférence; il pesait cent cinquante livres. Le même jour, plusieurs habitants des villages voisins qui avaient été attaqués à différentes époques par la bête féroce, ont été appelés sur les lieux pour reconnaître le loup : ils ont déclaré que c'était le même animal qui les avait attaqués et qu'ils avaient vu précédemment. On lui a trouvé en outre la marque du coup de baïonnette que lui avait porté le jeune Portefaix.

« M. Anthoine de Beauterne, qui avait accompagné le sieur

Anthoine son père, a conduit l'animal à Clermont, en chaise de poste, à l'intendance. On a fait l'ouverture de son corps devant plusieurs personnes, et M. Anthoine le fils, qui a fait empailler et embaumer le monstre, sera chargé de le conduire et de le présenter à Votre Majesté. »

Les chirurgiens qui disséquèrent l'animal assurèrent que c'était un loup carnassier; on trouva dans son corps des os de moutons et des lambeaux d'étoffes rouges. Sa mâchoire présentait une rangée de quarante dents; les muscles de son cou étaient énormes et indiquaient une force extraordinaire; ses côtes étaient disposées de façon que l'animal avait la faculté de se plier de la tête à la queue. Ses yeux étaient si étincelants, qu'il n'était guère possible d'en soutenir le regard; sa queue était d'une longueur et d'une grosseur prodigieuses, hérissée de poils roux et noirs. En un mot, son aspect était celui d'une bête terrible.

Telle est l'histoire de la vie et de la mort de cet animal, qui dévora quatre-vingt-trois individus, et atteignit vingt-cinq à trente personnes qui en furent quittes pour des blessures plus ou moins graves. Ce fut le 1^{er} octobre que le sieur Anthoine de Beauterne eut l'honneur de présenter à Sa Majesté le roi Louis XV la bête du Gévaudan.

Un manuscrit in-folio (n° S. F. 1188) de la Bibliothèque royale établit par une série de chiffres et de comptes le total exact de ce qui fut dépensé pour tuer cet animal; la somme s'élève à vingt-neuf mille six cent quatorze livres.

Avant de finir cet article, il me reste à raconter à mes lecteurs comment se sont terminées mes recherches sur l'animal féroce.

Dans la cathédrale de Metz, le sacristain offre aux regards des curieux la peau empaillée d'un monstre hybride qu'il prétend être, d'après la tradition, la bête du Gévaudan. Ce monstre, dont la tête et les pieds sont semblables à ceux d'un loup, dont le corps et la queue sont de la même nature que ces mêmes parties chez le crocodile, est, à ce que je pense, une composition bizarre due à l'invention de quelque charlatan, et qui a passé, sans que l'on sache comment, dans un lieu où elle est tout au moins fort déplacée.